

# MJC Monplaisir

Projet associatif 2022 - 2028

DOC DE PRESENTATION FORMAT NON DEFINITIF

Le **projet associatif** de la MJC Monplaisir est la traduction, sous forme d'un **document ressource** pouvant être appelé à **évoluer**, des **ambitions collectives** des différents **acteurs qui font et gravitent** autour de l'association ou pour lesquels l'association conduit une action significative.

Le projet associatif présente des **valeurs communes** que servent ces ambitions. Le projet associatif donne **un/des cap(s) à poursuivre** et des **objectifs à atteindre** pour les **années à venir**.

Il permet d'inscrire le **développement cohérent des actions de l'association** dans une temporalité longue en fonction des valeurs et ambitions exprimées.

## Propos liminaire

## Préambule

Les statuts de la MJC Monplaisir, précise dans son Article 4 que "La MJC Monplaisir élabore et formalise un projet associatif répondant à ses missions et l'évalue régulièrement."

Ces mêmes statuts précisent :

Article 2 :

La MJC Monplaisir a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes (enfants, jeunes et adultes), de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux. Elle assure par ailleurs la formation d'animateurs et de ses bénévoles.

Article 3 :

La MJC Monplaisir adhère à la déclaration des principes de la Confédération des MJC de France jointe aux présents statuts. Elle est ouverte à tous sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La

MJC Monplaisir respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines et contribue au renforcement de la démocratie.

Le projet associatif de la MJC est un levier à l'action. Il donne le sens, le cap de nos actions. Il répond au "pourquoi" nous faisons association, "pourquoi" nous avançons en commun. Il affirme aussi des valeurs.

La MJC s'engage à mettre en œuvre le principe de laïcité. Elle s'engage notamment à questionner régulièrement ses pratiques et former ses équipes - bénévoles et professionnelles - afin que celles-ci soient à même de mettre et faire vivre le principe de laïcité au cœur de la MJC et de ses actions. Les publics et les pratiques étant sujets à des évolutions permanentes c'est un travail de fond et régulier, s'inscrivant dans la durée, que la MJC s'engage à conduire.

DOC DE PRESENTATION FORMAT NON DEFINITIF

## Axes transversaux

### Développement durable

La MJC Monplaisir fait sienne la charte des MJC verte publiée par la Confédération des MJC de France.

La MJC Monplaisir participe notamment à l'accompagnement de la prise de conscience des nouveaux enjeux sociaux et environnementaux. Par sa posture généraliste, son ancrage local et son dialogue continu avec les habitants, la MJC Monplaisir se veut être un acteur pour faire passerelle entre les préoccupations sociales et environnementales d'aujourd'hui.

[http://www.cmjcf.fr/wp-content/uploads/2021/06/CHARTE-MJC-VERTES-CMJCF\\_2021\\_final.pdf](http://www.cmjcf.fr/wp-content/uploads/2021/06/CHARTE-MJC-VERTES-CMJCF_2021_final.pdf)

### Innovation

La MJC Monplaisir se veut un lieu au sein duquel l'innovation et l'expérimentation ont toute leur place. En ce sens, la MJC encourage le développement de nouvelles pratiques, de nouvelles organisations et de nouvelles formes d'expressions.

Elle se veut proactive et bienveillante à l'égard des initiatives émergentes.

Son action est aussi sous-tendue par une volonté d'innovation sur la forme.

L'ouverture d'esprit et la curiosité sont les pierres angulaires de ses ambitions.

L'innovation peut être appréhendée sous les angles suivants :

- Innovant pour la MJC, son territoire et ses actions : traduction locale d'initiatives préexistantes ailleurs, mais n'ayant jusqu'alors pas trouvé d'espaces pour se déployer.
- Innovant au regard de l'inexistence d'initiatives similaires antérieures.

Enfin, la MJC encourage, à tous les niveaux de son organisation, les acteurs qui la font, à s'autoriser à sortir des sentiers battus.

### Numérique inclusif

Le numérique a profondément bouleversé les pratiques ces dernières années et continuera à impacter et faire évoluer les pratiques et les relations entre individus.

- La MJC, en sa qualité de lieu qui favorise les apprentissages tout au long de la vie, contribue à la formation des habitants afin que celles et ceux n'ayant pu acquérir les compétences numériques de base ou qui n'ont pu mettre à niveau lesdites compétences puissent bénéficier/continuer à pleinement exercer leurs droits et devoirs de citoyen. Par ailleurs, la MJC contribue à l'autonomie, l'émancipation et la responsabilisation des individus dans leur usage du numérique.
- La MJC, dans un souci d'accessibilité et de facilitation, exploite pleinement le potentiel des nouveaux outils numériques dans sa relation avec les publics.

Toutefois, ces outils ne sauraient entièrement remplacer une relation directe entre les personnes. Aussi, en parallèle des outils numériques mis en place par la MJC, des alternatives “non-numériques” devront toujours être proposées.

## Philosophie économique

- La MJC Monplaisir fait appel prioritairement à des prestataires et fournisseurs locaux, respectueux de l'environnement, vertueux en termes de fiscalité et responsable sur le plan social.
- La MJC Monplaisir veille à conserver une certaine autonomie vis-à-vis de ses partenaires, nonobstant le soutien financier et les contributions qu'apportent ces derniers. Le rapport avec les collectivités territoriales, les services de l'État, ainsi que tout autre bailleur de fonds aussi bien public que privé, se construit dans une relation partenariale. L'indépendance et l'autonomie de la MJC vis-à-vis de ces partenaires se traduit à la fois par la diversité des dits partenaires, la régulation du niveau de subventionnement général de la structure ainsi que par le cadre donné à la relation.
- La MJC Monplaisir contribue à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions relevant des compétences de ses différents partenaires publics.  
L'engagement de la MJC Monplaisir - sur des actions dont les compétences relèvent de politiques publiques - est soumis à la participation des autorités dont la nature des actions mises en œuvre relève de leurs attributions.
- Le budget de la MJC Monplaisir est à envisager dans son ensemble. Les différents secteurs qui composent son activité sont à appréhender comme un tout et c'est l'action conjuguée des différents secteurs qui donne un sens économique collectif à l'ensemble du projet.

## **Les axes et sous axes**

### **Accessibilité et solidarité**

- 1.1 Soutenir les solidarités locales
- 1.2 Encourager des actions de coopération favorisant la rencontre interculturelle
- 1.3 Faire vivre les valeurs de la MJC à travers son modèle socio-économique
- 1.4 Lever les obstacles physiques / déplacements

### **Participation et citoyenneté**

- 2.1 Impliquer des adhérents/habitants
- 2.2 Développer le pouvoir d'agir sur les territoires
- 2.3 Collectif - Faire Collectif / Faire collectivement
- 2.4 Être citoyen tout au long de sa vie (apprentissage et éducation à la démocratie)

### **Les Cultures**

- 3.1 Permettre la rencontre, la découverte et le partage des cultures
- 3.2 Développer le libre arbitre en s'appuyant sur des actions culturelles
- 3.3 Faciliter l'accessibilité aux institutions culturelles, aux pratiques culturelles

### **Développement et cohésion territoriale**

- 4.1 Identifier les besoins des territoires et y apporter des réponses adaptées
- 4.2 Accompagner un développement harmonieux, tolérant et respectueux des particularités locales
- 4.3 Renforcer les synergies entre nos différents territoires d'interventions
- 4.4 Investir et être repérés dans des lieux et chez des partenaires non conventionnels dans une démarche « d'aller vers »

### **Mixité**

- 5.1 Être Un lieu pour tous et pour toi
- 5.2 Favoriser un climat de confiance propice à l'ouverture
- 5.3 Créer de nouveaux vivre ensemble
- 5.4 Valoriser, célébrer et transmettre

DOC DE PRESENTATION FORMAT NON DEFINITIF

## **1. Accessibilité et solidarité**

### **1.1 Soutenir les solidarités locales**

- 1.1.1 Identifier les besoins spécifiques des habitants sur nos territoires d'interventions
- 1.1.2 Impulser des dynamiques d'entraides et de liens sociaux
- 1.1.3 Accompagner vers le vivre ensemble en tenant compte des particularités de chacun

### **1.2 Encourager des actions de coopération favorisant la rencontre interculturelle**

- 1.2.1 Développer une dynamique de coopération et d'ouverture culturelle (équipe, habitants, partenaires)
- 1.2.2 Développer les échanges et les actions internationales

### **1.3 Faire vivre les valeurs de la MJC à travers son modèle socio-économique**

- 1.3.1 Mettre en place une politique tarifaire solidaire
- 1.3.2 Rechercher de nouveaux modes de financement
- 1.3.3 Développer une politique visant l'émancipation des équipes

### **1.4 Lever les obstacles physiques / déplacements**

- 1.4.1 Sensibiliser les équipes à la question de l'inclusion
- 1.4.2 Adapter nos actions en étant vigilant à la participation de tous (hors les murs)
- 1.4.3 Adapter nos actions/activités et notre communication pour les rendre accessibles à tous

## **2. Participation et citoyenneté**

### **2.1 Impliquer des adhérents/habitants**

- 2.1.1 Explorer des alternatives pour l'Assemblée Générale
- 2.1.2 (Re)donner du pouvoir aux adhérents
- 2.1.3 Développer des moyens de communication qui soient aux services des habitants, des adhérents et du projet de l'association
- 2.1.4 Améliorer la visibilité de la MJC dans les quartiers et auprès des habitants en investissant l'espace public

### **2.2 Développer du pouvoir d'agir sur les territoires**

- 2.2.1 Recueillir les besoins / envies des habitants afin d'accompagner le développement de leur projet.
- 2.2.2 Développer le sentiment de fierté d'appartenir au quartier
- 2.2.3 Encourager la rencontre entre les acteurs des territoires

### **2.3 Collectif - Faire Collectif / Faire collectivement**

- 2.3.1 Construire collectivement des espaces conviviaux
- 2.3.2 Questionner la notion d'adhésion à l'association et sa transmission auprès des publics
- 2.3.3 Miser sur le faire ensemble en impulsant les grandes idées

### **2.4 Être citoyen tout au long de sa vie (apprentissage et éducation à la démocratie)**

- 2.4.1 Faire évoluer la gouvernance de l'association afin d'en améliorer l'accessibilité et une meilleure représentation des territoires
- 2.4.2 Créer et Faire vivre des espaces permettant l'expression de la citoyenneté

### 3. Les Cultures

Les cultures contribuent à construire l'individu dans ses façons de vivre, de penser, de parler, d'aimer, de se passionner... C'est ce qui constitue une personne et ce qui la relie à un/des groupes de personnes. C'est ce qui aide à agir et à penser, elles peuvent poser un cadre/une contrainte ou au contraire être émancipatrices. Les cultures de l'individu évoluent tout au long de la vie, elles ne sont pas figées. Elles sont toutes légitimes et universelles tant qu'elles ne rentrent pas en opposition avec les droits de l'homme, de la femme, de l'enfant et du citoyen. Les cultures se traduisent notamment par nos passions, nos pratiques et goûts artistiques.

#### 3.1 Permettre la rencontre, la découverte et le partage des cultures

- 3.1.1 Rendre visible la diversité culturelle des habitants du territoire d'influence.
- 3.1.2 Donner de l'espace aux pratiques culturelles et à la culture des 15/25 ans.
- 3.1.3 Améliorer les connaissances et la compréhension autour du numérique et notamment du libre auprès de toutes les tranches d'âges.
- 3.1.4 Favoriser les rencontres intergénérationnelles.

#### 3.2 Développer le libre arbitre en s'appuyant sur des actions culturelles

- 3.2.1 Favoriser les différents temps d'échanges entre spectateurs / acteurs / citoyens en s'adaptant à tous.
- 3.2.2 Proposer des spectacles / forums / débats qui permettent l'ouverture d'esprit et développent le sens critique.
- 3.2.3 Mettre en œuvre des formes d'interventions favorisant la participation active en vue de l'émancipation de l'individu.

#### 3.3 Faciliter l'accessibilité aux institutions culturelles, aux pratiques culturelles

- 3.3.1 Développer et diversifier les partenariats avec les acteurs culturels et institutionnels du territoire.
- 3.3.2 Élargir une communication sur ce qui se passe à la MJC vers l'extérieur et valoriser dans la MJC sur ce qui se passe ailleurs sur le territoire.

3.3.3 Innover en augmentant les espaces et les temps consacrés aux pratiques culturelles des usagers.

DOC DE PRESENTATION FORMAT NON DEFINITIF

## **4. Développement et cohésion territoriale**

### **4.1 Identifier les besoins des territoires et y apporter des réponses adaptées**

4.1.1 Soutenir une dynamique collective et individuelle de détection des besoins.

4.1.2 Développer les initiatives d'éducation populaire tout en valorisant la richesse et la complémentarité des différences repérées.

### **4.2 Accompagner un développement harmonieux, tolérant et respectueux des particularités locales**

4.2.1 Mettre en place des actions favorisant les liens entre les habitants, les adhérents de nos territoires.

4.2.2 Favoriser l'émergence des initiatives des habitants.

### **4.3 Renforcer les synergies entre nos différents territoires d'interventions**

4.3.1 Multiplier les expérimentations, les pratiques innovantes et la capitalisation des expériences

4.3.2 Porter une politique sociale cohérente sur nos territoires qui vise à l'épanouissement de nos équipes.

### **4.4 Investir et être repérés dans des lieux et chez des partenaires non conventionnels dans une démarche « d'aller vers »**

4.4.1 Développer une communication efficace et une identité visuelle pertinente

4.4.2 Développer nos connaissances du territoire afin de favoriser les partenariats

4.4.3 Impulser les actions « hors les murs »

## 5. Mixité

### 5.1 Être un lieu pour tous et pour toi

- 5.1.1 Faciliter l'accès à la MJC par l'innovation dans l'organisation de la vie de la MJC
- 5.1.2 Multiplier les échanges entre la MJC et les habitants.
- 5.1.3 Créer de la mixité dans les instances dirigeantes de la MJC pour plus de représentativité.

### 5.2 Favoriser un climat de confiance propice à l'ouverture

- 5.2.1 Apporter un soin particulier à l'accueil dans toutes ses dimensions (formation à l'accueil, locaux organisés propres, réponse au téléphone, cohérence administrative, qualité de vie au travail, signalétiques) dans le but d'insuffler un état d'esprit d'accueil chaleureux.
- 5.2.2 Multiplier des espaces de dialogues (murs d'expressions, thèmes de conférences, utilisation d'outils numériques, radio MJC, blog, forum numérique.)

### 5.3 Crée de nouveaux vivre ensemble

- 5.3.1 Créer des espaces de vivre-ensemble entre les adhérents
- 5.3.2 Favoriser le vivre-ensemble entre les salariés, bénévoles et intervenants de la MJC
- 5.3.3 Développer des partenariats avec d'autres structures (maison de retraite, crèche, écoles).

### 5.4 Valoriser, célébrer et transmettre

- 5.4.1 Prévoir à chaque événement et festivité une dynamique ludique permettant chacun de se rencontrer (personnes nouvelles, isolées, non-habituées).
- 5.4.2 Valoriser la mixité dans les pratiques artistiques, culturelles et sportives de la MJC.

---

Suivi et évaluation du projet associatif

Ils ont pris part à la rédaction du projet associatif :

Nom des participants

DOC DE PRESENTATION FORMAT NON DEFINITIF